



Information sur les risques majeurs

COMMUNE DE MONTFARVILLE

dicrim

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

28 septembre 2009

PREFACE DU MAIRE

Tout citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures pour s'en protéger (Loi du 2 Juillet 1987)

Mon devoir est de vous aider à identifier ces risques, à vous en prémunir, c'est une action préventive nécessaire à la sauvegarde de vos vies et de vos biens.

La commune est particulièrement exposée au risque d'érosion marine.

Le présent dossier mis à votre disposition, est un document d'information sur les risques majeurs que peut rencontrer notre commune.

Il comporte plusieurs éléments d'information générale, sur l'historique des événements du passé, les mesures de prévention, de police et de sauvegarde.

Vous y retrouverez la conduite à tenir face à un tel événement que je vous demande de suivre afin de préserver vos vies et vos biens.

*Le Maire,
Paul CAUHAPÉ.*

Commune de MONTFARVILLE

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

RISQUE MAJEUR

Evènement potentiellement dangereux, **ALEA**, ne devient **RISQUE MAJEUR** que s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques, ou environnementaux sont présents.

Le **risque majeur**, plus communément appelé **catastrophe** a deux caractéristiques essentielles :

- 1- **sa gravité**, lourde à supporter par les populations, voire les Etats (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement)
- 2 - **sa fréquence**, si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

DEFINITION

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeux sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

MECANISME

Les différents types de mouvement de terrain

On différencie :

- Les mouvements lents et continus
 - Les tassements et les affaissements de sols.
 - Le retrait-gonflement des argiles.
 - Les glissements de terrain le long d'une pente.
- Les mouvements rapides et discontinus
 - Les effondrements de cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains).
 - Les écroulements et les chutes de blocs.
 - Les coulées boueuses et torrentielles .
- **L'érosion littorale**

C.1 - LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN DANS LA COMMUNE :

Le risque mouvement de terrain provient du risque érosion du littoral

Les zones littorales sont soumises à un recul généralisé « du trait de côte » qui s'apparente, selon le cas, à un glissement de terrain ou à un effondrement, dans le cas des falaises normandes. Ces écroulements et chutes de blocs résultent d'une déstabilisation des falaises sous l'effet de l'érosion.

La côte ouest du Cotentin est soumise à l'assaut de tempêtes dévastatrices pour l'urbanisation côtière. Ce phénomène a été particulièrement observé depuis 1960. Mais, même avant cette période, des dommages ont été régulièrement signalés sur ce littoral. Les ouvrages de protection réalisés souvent au coup par coup ont permis de stabiliser les secteurs de côte les plus aménagés. Cependant, bien souvent un abaissement des plages se substituent au recul dunaire. Cette évolution constatée sur plusieurs sites de la Manche, peut, à terme, mettre en péril les ouvrages de protection réalisés.

C.2 - L'HISTORIQUE DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

La commune de MONTFARVILLE n'a pas connu de mouvement de terrain suite à érosion du littoral.

C.3 – L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Certains mouvements de terrain ont fait l'objet d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Type catastrophe	Début le	Fin le	Arrête du	Sur le J.O
Inondations - crue débordement de cours d'eau ruissellement et coulée de boue	20 07 1992	21 07 1992	04 02 1993	27 02 1993
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	17 01 1995	31 01 1995	03 05 1995	07 05 1995
Inondations - crue débordement de cours d'eau ruissellement et coulée de boue	01 01 1998	06 01 1998	15 07 1998	29 07 1998
Mouvement de terrain Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	25.12.1999	29.12.1999	29.12.1999	30.12.1999

C.4 – LES ACTIONS PREVENTIVES DANS LA COMMUNE

C.4.1 la connaissance du risque :

Des études et un repérage des zones exposées ont été réalisés depuis 1994 par le GRESARC

Les conclusions sont apportées par les évolutions de trait de côte et de profil de plage étudiées sur la commune de Montfarville entre 1992 et 2005

Station SNE27 de la commune de Montfarville
EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

Evolution du trait de côte

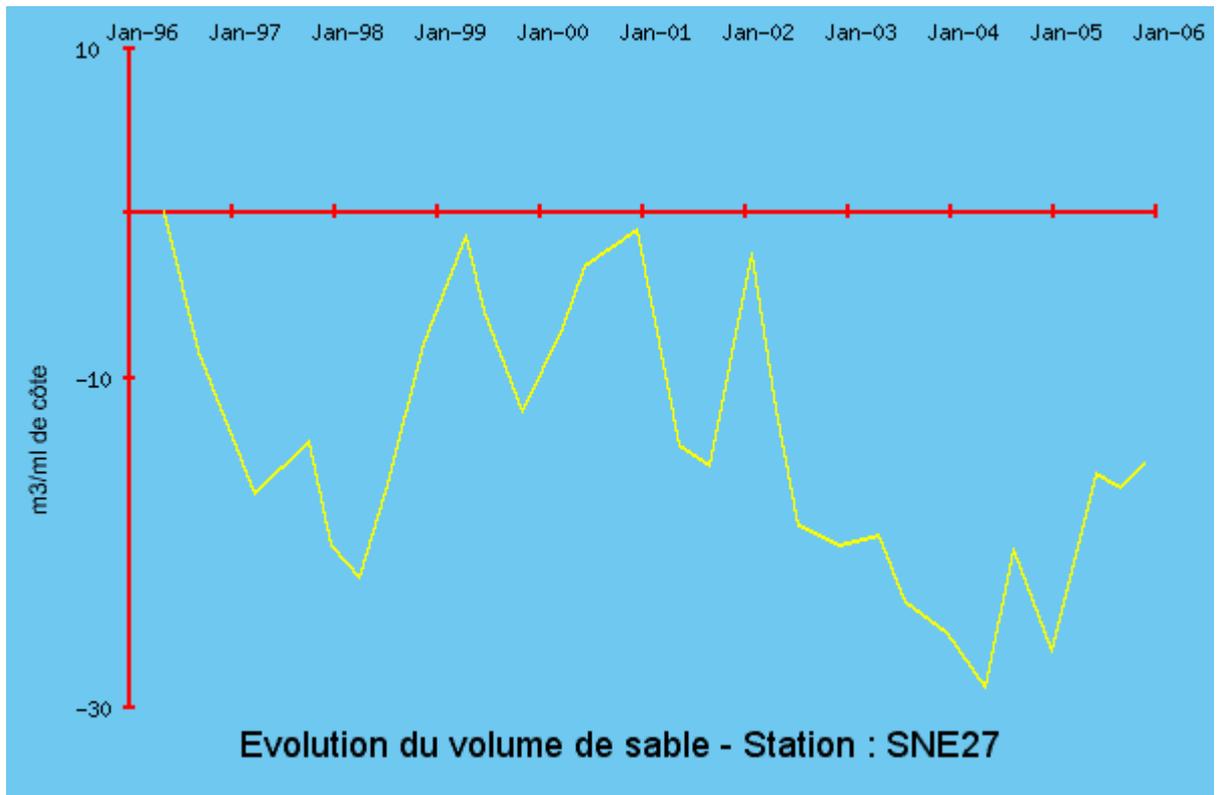
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Profil situé au Nord de la Pointe de Landemer, au droit de l'accès à la plage en provenance du lieu-dit "Le Haut Bel", en avant d'un bourrelet dunaire de taille réduite.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005

- haute plage :

La haute plage s'est exhaussée entre octobre 2004 et septembre 2005, avec +20 cm en moyenne.

- moyenne plage :

Stabilité de la moyenne plage sur la période octobre 2004 - septembre 2005.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Accrétion de +11 m³/ml entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre mai 1996 et septembre 2005

- haute plage :

Fluctuations du profil de haute plage comprises entre 60 cm et 1 mètre. Très net engraissement de la partie supérieure du profil de haute plage, de l'ordre de +20 cm à +1 m et érosion de -0,9 m à la jonction avec la moyenne plage.

- moyenne plage :

Les fluctuations de profil sur la moyenne plage sont comprises entre 40 cm et 1,2 m à la jonction avec la haute plage. Abaissement significatif du profil de moyenne plage entre mai 1996 et septembre 2005, atteignant -90 cm (-60 cm en moyenne).

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Erosion de -22 m³/ml entre mai 1996 et mars 1998, suivie d'une phase d'engraissement de +21 m³/ml jusqu'en mars 1999. Le profil connaît ensuite successivement des phases d'érosion (-11 et -14 m³/ml) puis d'accrétion (+10 et +13 m³/ml) à compter d'octobre 1999. La tendance est à l'érosion avec -26 m³/ml entre décembre 2001 et mars 2004. Depuis, la tendance s'est inversée et le budget de la plage a regagné +14 m³/ml. Le bilan reste négatif depuis le début des suivis, avec -15 m³/ml.

Commentaires

Le niveau de la plage en pied de dune reste élevé et constitue une protection efficace à court terme.

Station SNE27 de la commune de Montfarville ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

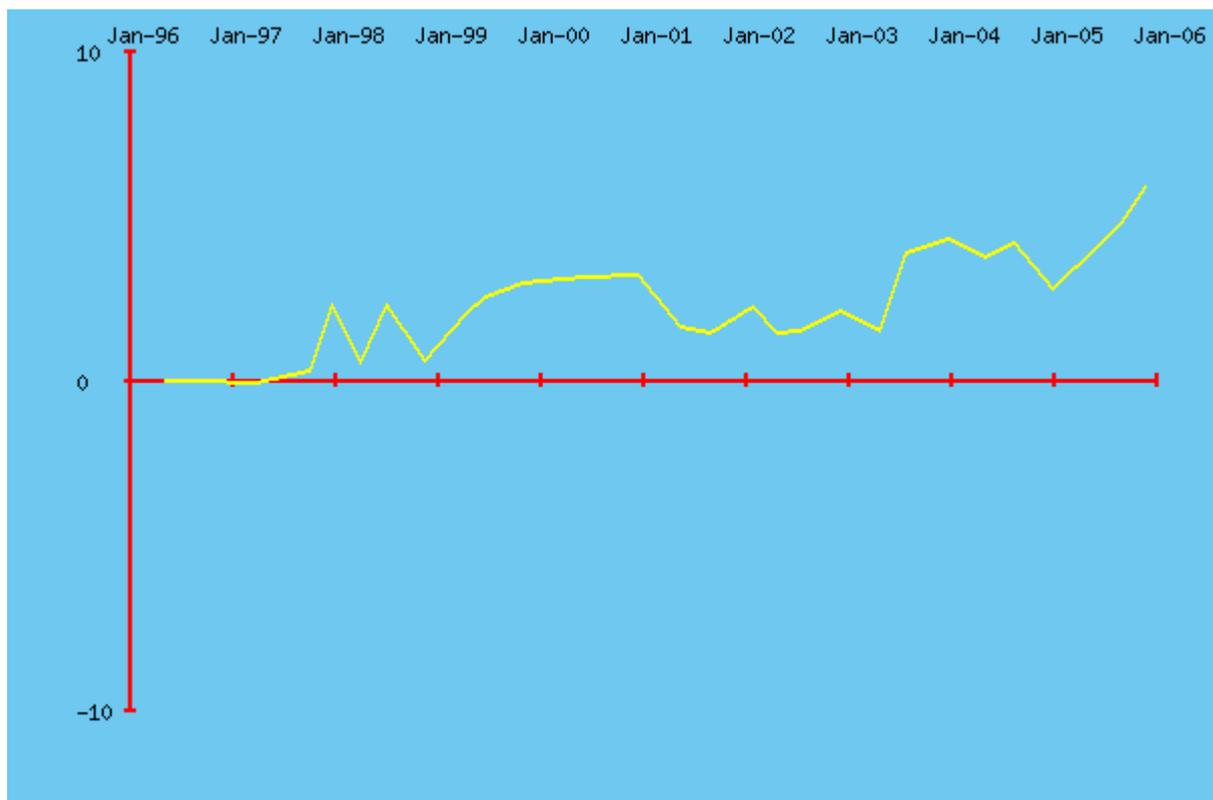
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Le trait de côte est constitué d'un bourrelet dunaire de faible hauteur.



Evolution du trait de côte entre mai 1996 et septembre 2005

Stabilité de la position de la microfalaise d'érosion entre mai 1996 et mars 1997. La microfalaise d'érosion s'est estompée ensuite avec le développement de la végétation qui a progressé de +3,2 m jusqu'en novembre 2000. Des fluctuations de l'ordre de ± 2 m de la position de la limite de végétation ont été observées en 1998. Puis phase d'érosion entre novembre 2000 et juillet 2001 (-1,8 m) suivie d'une relative stabilisation du trait de côte jusqu'en 2002. Entre 2003 et 2005, la tendance est à l'avancée de la limite de végétation, avec +3,8 m par rapport à octobre 2002 malgré un recul observé en 2004 (-1,5 m). Le bilan sur la période 1996-2005 fait état d'une avancée de la limite de végétation de l'ordre de +5,9 m.

Commentaires

L'avancée de la limite de végétation devrait se poursuivre sur ce secteur.

ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

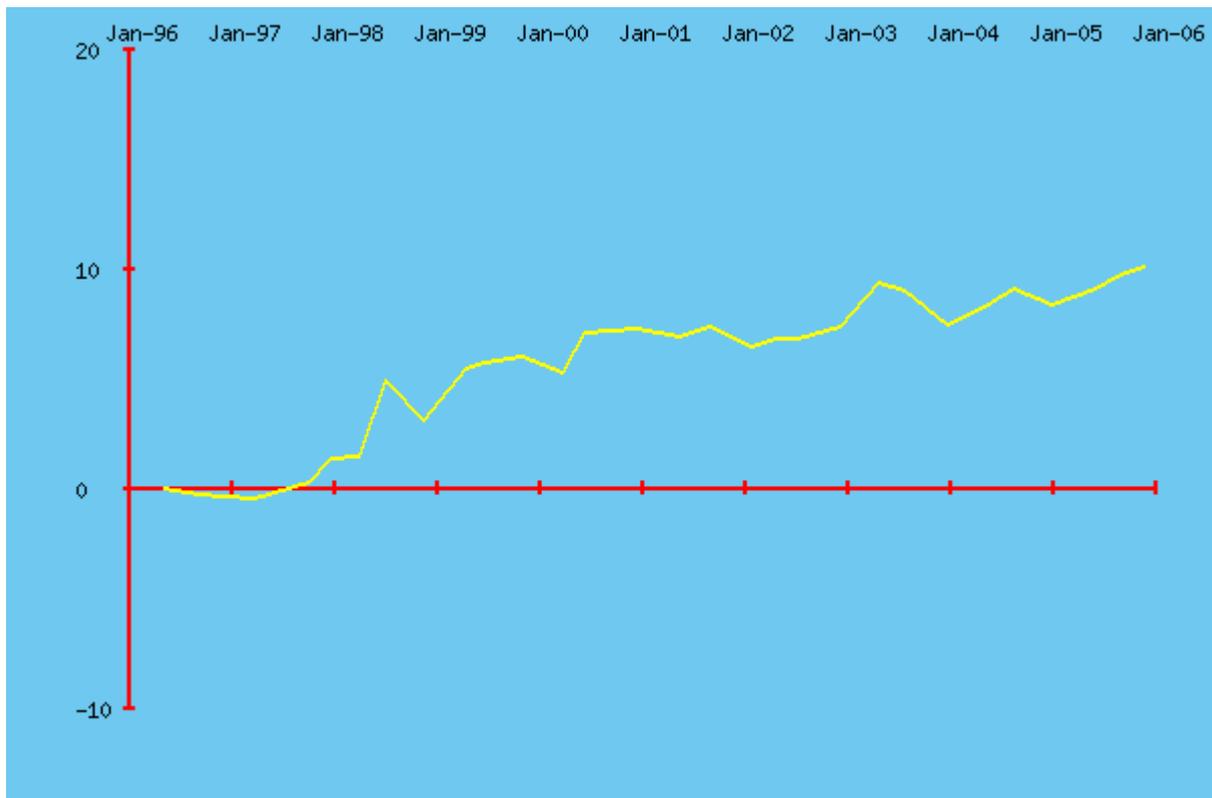
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Le trait de côte est constitué d'un cordon littoral limoneux, taillé en microfalaise d'érosion, avec des placages éoliens à sa base, sur lesquels se développe la végétation.



Evolution du trait de côte entre mai 1996 et septembre 2005

En 1996/1997, stabilité du trait de côte matérialisé par une microfalaise d'érosion qui s'est estompée totalement entre mars et septembre 1997. La végétation s'est ensuite développée sur le profil réajusté, et a progressé de +9,9 mètres jusqu'en septembre 2005 malgré des fluctuations de l'ordre de ± 1 m. Le bilan depuis le début des suivis traduit une avancée du trait de côte de +10,1 m.

Commentaires

L'évolution du trait de côte est positive au droit de cette station.

EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

Evolution du trait de côte

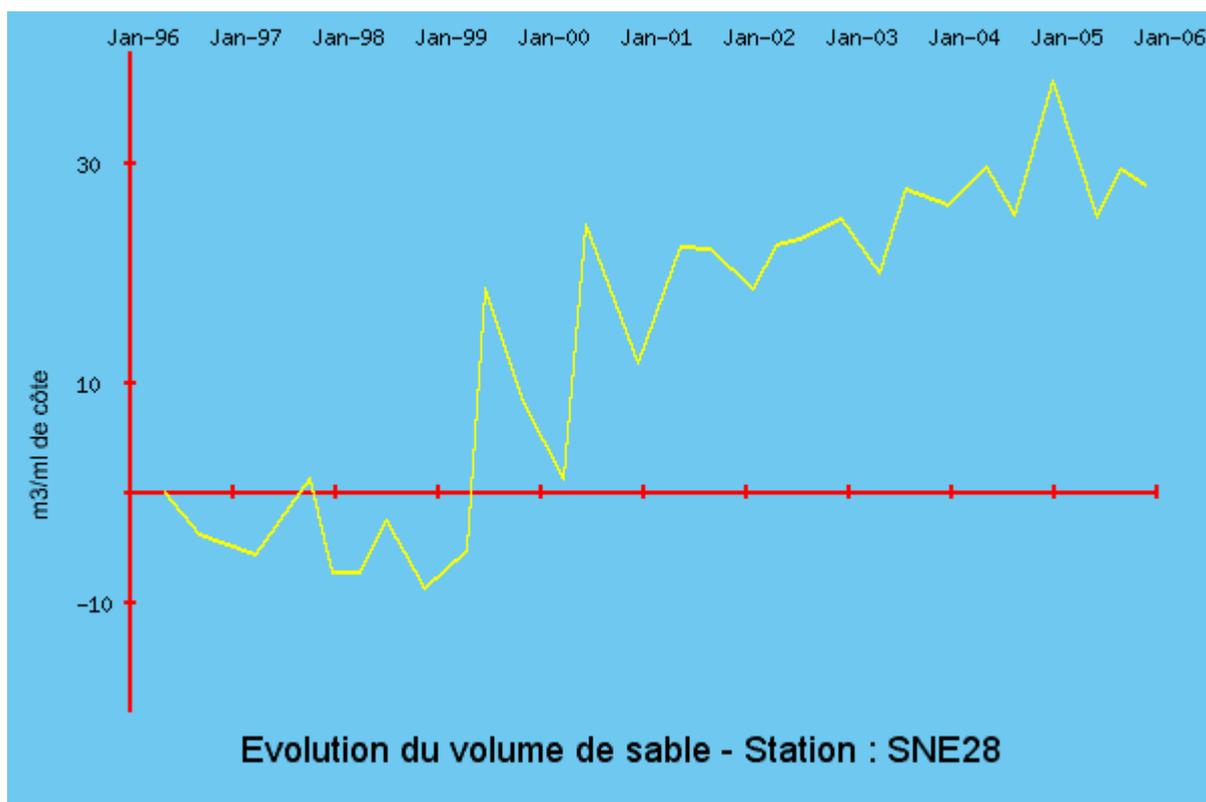
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Profil situé à environ 250 m au Nord de l'accès à la plage en provenance du lieu-dit "les Hougues". Le trait de côte est constitué d'un cordon littoral limoneux.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005

- haute plage :

Exhaussement de la partie supérieure de la haute plage en pied de cordon (+30 cm au maximum) et abaissement de l'ordre de -30 cm sur le reste de la haute plage en raison de la formation d'une barre sableuse.

- moyenne plage :

Abaissement en partie supérieure de la moyenne plage (-20 cm) et léger exhaussement en partie inférieure (+10 cm) entre octobre 2004 et septembre 2005.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Erosion de -10 m³/ml entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre mai 1996 et septembre 2005

- haute plage :

Amplitude des fluctuations de l'ordre de 2,2 m en pied de cordon, se réduisant à 0,7 m vers la moyenne plage. La tendance depuis mai 1996 est à l'engraissement de la haute plage, très marqué sur l'extrémité haute du profil (+1 mètre en moyenne, atteignant +2 m en raison de l'avancée du cordon dunaire).

- moyenne plage :

Les fluctuations sur la moyenne plage sont de l'ordre de 0,8 m, se réduisant à 0,2 m sur la basse plage. Abaissement de la partie supérieure du profil de moyenne plage (-20 à -40 cm) depuis mai 1996, et léger exhaussement de sa partie inférieure (+10 cm).

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Erosion de -9 m³/ml entre mai 1996 et novembre 1998, avec des fluctuations fréquentes de ± 7 m³/ml. Puis engraissement de +37 m³/ml jusqu'en septembre 2005, avec des fluctuations de l'ordre de ± 20 m³/ml. Le bilan entre mai 1996 et septembre 2005 est positif, avec +28 m³/ml.

Commentaires

L'engraissement constaté depuis le début des suivis sur l'extrémité supérieure du profil est bénéfique pour la stabilité du trait de côte.

C.4.2 la surveillance :

Aucune surveillance particulière n'est organisée par les services de l'Etat

Aucune surveillance n'est effectuée par les services de la commune

C.4.3 la mitigation :

Aucuns travaux de compétence Etat n'ont été entrepris.

La commune n'a pas entrepris de travaux de mitigation.

C.4.4 Les dispositions d'aménagement et d'urbanisme :

La commune n'est pas concernée par un PPR mouvement de terrain

La commune dispose d'un plan d'occupation des sols (POS) approuvé le 23 mars 1981, révisé le 11 février 1988 et modifié le 06 avril 1993

Le mouvement de terrain n'est pas pris en compte dans ce document

C.4.5 L'information et l'éducation :

La commune n'a mené aucune action d'information ou d'éducation et ne l'envisage pas.

C.4.6 Le retour d'expérience :

Aucun retour d'expérience n'a été établi, la commune n'ayant pas subi d'érosion du littoral.

C.5 – LES TRAVAUX DE PROTECTION

Aucun travaux de protection de compétence Etat ne sont réalisés ou prévus.

La commune a entrepris les travaux suivants :

- **Création de bassin de rétention**
- **Creusement de fossés aux endroits sensibles**

C.6 – LES MESURES DE POLICE ET DE SAUVEGARDE

C.6.1 L'alerte :

Aucun système d'alerte n'est prévu au niveau de la commune

Hébergement - Secours :

Salle communale sise 5 Rue es Pailles

C.6.2 Les fréquences radio :

- **Radio France Bleu Cotentin : 100.7 Mhz**

C.6.3 Le plan communal de sauvegarde (PCS) :

La commune n'étant pas située en zone PPR, le PCS n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé.

La commune n'envisage pas son élaboration dans un proche avenir

C.6.4 Les plans particuliers de mise en sûreté(PPMS) dans les ERP :

Pour les établissements recevant du public, le gestionnaire doit veiller à la sécurité des personnes en attendant l'arrivée des secours.

Aucun établissement scolaire concerné

C.7 – L’AFFICHAGE DES RISQUES ET CONSIGNES

C.7.1 Le plan d'affichage :

Défini par l'arrêté municipal n°/// du ///

Affichage panneaux dans la cour de la mairie

C.7.2 Les consignes particulières à respecter :

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE
--

En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

- Fuir latéralement, **ne pas revenir sur ses pas,**
- Gagner un point en hauteur, **ne pas entrer dans un bâtiment endommagé,**
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.

→ APRÈS

- Evaluer les dégâts et les dangers,
- Informer les autorités.

En cas d'effondrement du sol :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

A l'intérieur :

- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments **et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur.**

A l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse.
- Respecter les consignes des autorités.
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué.

C.8 – LA CARTOGRAPHIE

Néant

C.9 – LES CONTACTS

- Mairie de Montfarville, **02.33.54 05 74** (pendant heures d'ouverture).
- Subdivision de l'équipement : **02.33.88.54.00**

- Conservatoire du littoral : **02.31.15.30.90**
- Service départemental d'incendie et de secours : **18**
- Centre opérationnel gendarmerie : **17**

C.10 – POUR EN SAVOIR PLUS

- Site Internet : <http://mer-littoral.lamanche.net>
- Site internet de la commune : mairie-montfarville@wanadoo.fr

Commune
MONTFARVILLE
Département de la Manche
Région Basse-Normandie



en cas de **danger** ou d'**alerte**

1. abritez vous

take shelter
resguardese

2. écoutez la radio

listen to the radio
escudela la radio

Stations :

Radio France Bleu Cotentin :**100.7** mhz.

3. respectez les consignes

Follow the instructions
Respecte las consignas

MEMOIRE PHOTOGRAPHIQUE

SUR LA COMMUNE DE

MONTFARVILLE